Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212900708-20260217-2026_005-DE

GUILER-SUR-GOYEN

MAIRIE de GUILER-SUR-GOYEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
11 février 2026

AFFICHÉE LE :
11 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 13
PRESENTS : 09
VOTANTS : 09

L'an deux mil vingt-six, le mardi 17 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de GUILER-SUR-GOYEN, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mr Jacques CARIOU, Maire.

Etaient présents : Jacques CARIOU – Marthe BIGER – Corentin POGEANT – Catherine MONNIER – Nadine L'ALLES – Jean-Jacques SAVINA – Fabrice TREMEAU – Marie-Armelle GUELLEC – Johanna KERAVEC

Étaient absents et excusés : David STRULLU

Etaient absents : Anthony LE GALL - Guy KERLOCH – Jérôme LE GOFF

Secrétaire de séance : Nadine L'ALLES

Délibération n° 2026 - 005

Objet : Motion au sujet de l'application de la convention cadre locale pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communication électroniques de ORANGE et des réseaux aériens de distribution d'électricité

Les élus délégués au Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) ont adopté, lors de leur Comité Syndical du 19 décembre 2025, une motion portant sur les difficultés relatives aux enfouissements coordonnés des réseaux aériens de communications électroniques d'ORANGE et des réseaux aériens de distribution d'électricité.

Après avoir fait lecture de cette motion par le maire, le conseil municipal adopte celle-ci à l'unanimité.

Guiler sur Goyen,
Le 17 février 2026
Pour copie conforme au registre
Le Maire,
Jacques CARIOU

MAIRIE DE GUILER-SUR-GOYEN (Finistère)

MAIRIE – 2 Hent Park Meilar - 29710 GUILER-SUR-GOYEN – Tél : 02.98.91.50.32
Mail : mairie@guiler-sur-goyen.bzh